

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 janvier 2019	N° 2019-56

Convocation du 18 janvier 2019

Aujourd'hui vendredi 25 janvier 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kevin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOULET, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOU, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET
Mme Claude MELLIER à M. Max GUICHARD
M. Michel DUCHENE à M. Dominique ALCALA
Mme Béatrice DE FRANÇOIS à Mme Josiane ZAMBON
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Didier CAZABONNE
Mme Martine JARDINE à Mme Isabelle BOUDINEAU
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à M. Daniel HICKEL
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Christophe DUPRAT à Mme Dominique IRIART à partir de 12h25
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 12h00
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h40
M. Erick AOUIZERATE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 12h00
M. Nicolas BRUGERE à Mme Virginie CALMELS jusqu'à 10h45
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Nicolas FLORIAN jusqu'à 10h35
Mme Nathalie DELATTRE à M. Stéphan DELAUX à partir de 10h30
M. Vincent FELTESSE à M. Arnaud DELLU à partir de 12h20
M. Philippe FRAILE-MARTIN à Mme Florence FORZY-RAFFARD à partir de 10h45
Mme Magali FRONZES à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h10
M. Guillaume GARRIGUES à M. Alain CAZABONNE à partir de 12h00
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE à partir de 12h15
M. Bernard LEROUX à M. Thierry TRIJOULET à partir de 12h00
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h25
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 25 janvier 2019	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction du développement économique	N° 2019-56

Marché d'intérêt national de Bordeaux Brienne - Exercice 2019 - Budget prévisionnel - Information

Monsieur Max COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Le débat d'orientation budgétaire lors du conseil d'administration du Marché d'intérêt national (MIN) du 16 octobre 2018, a permis d'exposer le contexte économique et financier global avec les spécificités propres au marché en vue de la préparation du budget 2019.

Ce budget s'inscrit dans la continuité du budget précédent et des actions déjà engagées qui sont maintenues. Le budget prévisionnel présenté s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 502 642 € et se répartit comme suit :

Section exploitation : 3 441 642 €
 Section investissement : 2 061 000 €.

1- Section exploitation :

Recettes :

Il est envisagé une prévision à la hausse des redevances par rapport à 2018 de 5%.

Cette hausse s'explique par :

- la location de nouvelles surfaces avec l'espace marée à partir d'octobre 2019, la location d'un nouvel espace de bureau dans le bâtiment B1 à compter du dernier trimestre 2019
- la remise en location des emplacements en fond de halle avec un projet global attendu au 2ème semestre 2019.

La prévision des recettes des droits d'accès est reprise à l'identique par rapport aux prévisions 2018.

Evolution des redevances :

Il est proposé une augmentation des redevances de 1% sauf pour :

- les abonnements détaillants qui restent inchangés par rapport au tarif 2018. Ce tarif n'augmente plus depuis 2017. Il est également maintenu la réduction de 5% sur le montant annuel de l'abonnement pour les clients ayant un abonnement depuis plus de 5 ans.
- les droits d'accès par ticket qui augmentent de 0,10 €. Le but est de privilégier et d'encourager les clients à s'abonner.

Dépenses :

Les axes majeurs de dépenses de l'exercice 2018 sont poursuivis avec :

- la stabilisation du budget réparation et contrat d'entretien pour la mise aux normes du site et le développement de la qualité de service.
- une baisse des dépenses de location du fait de l'acquisition de certains matériels et équipements.
- des études de faisabilité pour de nouveaux bâtiments mais aussi de conformité des bâtiments existants et des réseaux – études et recherche (617).
- un important effort mis sur la communication avec l'augmentation du budget publicité (de 15 à 45 K€) notamment pour préparer la présence du MIN sur le salon Exp'hotel et poursuivre en 2019 les évènementiels engagés sur le MIN en 2018.

L'ensemble des dépenses, achats et charges externes, est prévu en stabilisation à la baisse par rapport à 2018.

Il est prévu également une stabilisation des dépenses de personnel et une hausse des amortissements notamment avec la réalisation de l'espace marée. A cette augmentation est associée une nouvelle recette avec les redevances des nouveaux locataires de cet espace.

2 - Section investissement

Recettes :

Les recettes sont stables et correspondent à la dotation aux amortissements.

Elles seront complétées sur cet exercice par le recours à l'emprunt pour la réalisation de l'espace marée. Le projet qui a débuté en 2018 avec la sélection des candidats et la réalisation de l'avant-projet du bâtiment, va entrer dans la phase travaux en 2019.

Il est proposé de porter la part d'emprunt à 80%. La Régie dispose de ressources financières importantes. La mise en place du schéma directeur implique un niveau d'investissement plus élevé sur les prochaines années. Les taux d'intérêt sont aujourd'hui très bas. Au vu des investissements à venir dans le cadre du projet de développement, il convient, dans le contexte actuel, de favoriser le recours à l'emprunt.

En effet, il est préférable de préserver les réserves financières de la régie pour les périodes où les taux seront plus élevés.

Dépenses :

Les dépenses d'investissement pour la part travaux (hors amortissement des subventions et remboursement d'emprunt) s'élèvent à 1 891 K€ et se répartissent comme suit :

- 83 % des dépenses avec un retour sur investissement par le développement d'espaces locatifs et notamment l'espace marée. Ce taux est en augmentation par rapport à 2018.
- 17% des dépenses qualifiées de charges de structure, sans retour direct sur investissement.

La dépense majeure pour l'exercice est la réalisation de l'espace marée sur une surface de 1 000 m² dans le prolongement du bâtiment 7. Ce projet initié en 2018 permettra d'élargir l'offre, conformément au plan de développement stratégique adopté en conseil d'administration en 2015. Il constitue le premier élément d'application du schéma directeur.

L'autre investissement est la mise en place de l'automatisation des accès pour optimiser la gestion des flux.

D'autres investissements sont prévus avec :

- la poursuite de l'aménagement du bâtiment B1 et du hall d'accueil
- le développement d'une offre locative de bureaux attractive
- des extensions de surfaces locatives d'entrepôt
- l'acquisition de matériel de collecte de déchets pour optimiser le système en place.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis prendre acte de la présentation de ce rapport.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 janvier 2019

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 31 JANVIER 2019</p> <p>PUBLIÉ LE : 31 JANVIER 2019</p>	<p>Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Max COLES</p>
---	---